

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-2067

présenté par

Mme Valentin, M. Jean-Pierre Vigier, M. Pierre-Henri Dumont, M. Lurton et M. Viala

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 18, insérer l'article suivant:**

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.